Pré-position paper

Antoine GODIN – agodin@etu.unistra.fr & Antoine HUYSENTRUYT antoine.huysentruyt@etu.unistra.fr

I. Qui sommes-nous ?

Nous sommes un think tank européen et à but non lucratif, basé à Bruxelles. Notre mission est d'analyser et de contribuer au développement des politiques environnementales en Europe et dans le monde. Nos activités reposent notamment sur l'analyse des politiques européennes, ainsi que sur la production d'études, d'analyses et de recommandations fondées sur les connaissances scientifiques. Nous accompagnons également les acteurs publics et privés, la société civile ainsi que la communauté scientifique dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques favorisant la bifurcation écologique en Europe. Forts de 50 ans d'expérience dans le domaine, nous souhaitons aujourd'hui mettre notre expertise au service des négociations portant sur le nouveau règlement relatif à la stratégie énergétique de l'Union européenne pour les années à venir. Pour ces négociations, nous faisons partie de l'Alliance énergie verte qui regroupe des stakeholders engagés en faveur de la décarbonation et du renforcement des objectifs climatiques européens. Dans le cadre de nos missions, nous percevons des financements du Programme LIFE de l'Union européenne, ce qui ne remet pas en cause notre indépendance vis-à-vis des mesures prises par les institutions européennes.

II. Notre expertise

La décision prise par la Commission de réviser le Règlement gouvernance de l'Union de l'énergie s'inscrit dans un contexte énergétique tendu pour l'ensemble des États et acteurs à l'échelle européenne. La fermeture du détroit d'Ormuz en début d'année suite au début de la guerre en Iran a provoqué un choc majeur sur les livraisons et de facto sur le prix du pétrole et gaz naturel liquéfié. Cette augmentation crée une inflation au sein des États membres, si bien que la Commission a dû revoir sa copie de prévision de croissance de 1,4 à 1,1% pour 2026 pour l'ensemble de l'économie européenne. [1] Cette hausse des prix de l'énergie, liée à la dépendance aux énergies fossiles est caractérisée par un mix énergétique européen où le pétrole et ses produits dérivés représentent en 2024 38% de la consommation énergétique, contre seulement 20% pour le renouvelable. C'est un chiffre éloigné de l'objectif de 42,5% de renouvelable en 2030 fixé par le directive 2023/2413 [2] [3]. Par ailleurs, la pollution engendrée par l'utilisation d'énergies fossiles porte également atteinte à la santé des personnes habitant sur le territoire de l'Union. Selon l'Agence européenne pour l'Environnement, 239000 personnes sont décédées prématurément dans l'UE en 2022 à cause de concentration trop forte de particules fines. [4] Une étude de l'I4CE montre de surcroît que ne pas agir en amont contre le changement climatique coûte plus cher aux collectivités que d'investir dans le futur d'un monde à +4°C. Il est indubitable, à la lumière de ces enjeux, que l'Union européenne se dote d'instruments permettant d'entrer dans une phase de bifurcation écologique, socialement et économiquement soutenable. [5]

[1] Commission européenne, 21/05/2026
https://economy-finance.ec.europa.eu/economic-forecast-and-surveys/economic-forecasts/spring-2026-economic-forecast-slowdown-growth-energy-shock-drives-inflation_en

[2] Eurostat 2026 https://ec.europa.eu/eurostat/web/interactive-publications/energy-2026?etrans=fr#energy-mix

[3] Eur-Lex, Directive (UE)2023/2413, Article premier, Alinéa 2a
https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32023L2413&qid=1792834651534

[4] Agence européenne pour l'environnement, 10/12/2024
https://www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/harm-to-human-health-from-air-pollution-2024

[5] Institute for climate economics, 04/2024
https://www.i4ce.org/wp-content/uploads/2024/04/Anticiper-les-effets-de-l-adaptation-dun-rechauffement-climatique-de-plus-4-degres-quels-couts-de-l-adaptation.pdf

III. Nos recommandations

Principe de non-régression

La révision du Règlement ne doit pas remettre en question les enjeux liés à la **bifurcation énergétique et climatique**, dans une optique d'atteindre les objectifs climatiques pour 2040, puis la neutralité carbone.

Une révision ambitieuse

Nous plaidons pour une **massification électrique**: Il faut produire en masse une énergie bas carbone et à bas coûts via le nucléaire et le renouvelable en Europe. Cela passe par l'allocation de fonds structurels permettant l'aide à la transition énergétique des industries les plus consommatrices d'énergies fossiles et la réorientation des subventions allouées aux énergies fossiles vers les énergies propres. Nous demandons **50 milliards d'euros** supplémentaires dans le budget européen spécifiquement dédiés à la bifurcation énergétique. De plus, les objectifs fixés dans le Règlement ne sauraient être à la discrétion des Etats, il est impératif de définir **des objectifs contraignants et harmonisés** afin de répondre à l'urgence, tout en prenant en compte les asymétries entre États membres.

Des échéances claires et communes

Le Règlement doit permettre de **développer de nouveaux indicateurs** permettant de collecter davantage de données liées à l'utilisation des énergies fossiles et la pollution dans l'Union, particulièrement dans les secteurs du transport, sur une fréquence trimestrielle à semestrielle. Un calendrier européen commun doit être mis en place afin de mieux **organiser la coopération et la cohésion** entre Etats membres. Les Etats devraient, par ailleurs, inscrire un objectif chiffré de réduction de la précarité énergétique dans leur PNEC, peu importe le nombre de ménages concernés.

Pour une bifurcation socialement et économiquement juste

La bifurcation écologique ne doit pas renforcer des inégalités socio-économiques déjà en augmentation dans toute l'Europe. Il faut, au contraire, faire de la bifurcation une source d'opportunités économiques et sociales **qui bénéficie à TOUS les citoyens européens**. Pour cela, il apparaît nécessaire de développer des mécanismes d'accompagnement des Etats les plus en difficulté. L'idée d'une Union européenne déconnectée de ses citoyens, qui impose des objectifs climatiques injustes, est à l'origine du backlash contre les mesures en faveur de l'environnement. Une participation accrue de la société civile et des acteurs institutionnels et économiques locaux aux prises de décisions permettrait de renforcer la démocratie européenne et de faire du Règlement un projet que tous les citoyens peuvent s'approprier..

Transition ou bifurcation?

Face à l'urgence climatique, le mot "transition" n'est plus adapté à la situation. Dans un texte ambitieux, c'est la bifurcation qui apparaît nécessaire. Nous invitons donc la Commission à **ne plus utiliser le mot "transition" et de lui préférer celui de "bifurcation"** si ses ambitions climatiques sont sincères.